



# Un nouvel élan pour Feucherolles - octobre 2025

## Une autre gouvernance en 2026

Nos voisins Saint-Nonnais auront, a priori, le choix entre 4 ou 5 listes lors des élections municipales de mars 2026. Les Feucherollais devront-ils se contenter d'une liste unique ? N'auront-ils donc que le choix entre plébiscite, vote blanc ou abstention ? Mais ces deux dernières options ne contribuent pas à désigner un conseil municipal. Les élus du groupe « un Nouvel Elan pour Feucherolles » invitent les Feucherollais, qui aspirent à un changement fondamental dans la gestion et la gouvernance de leur commune, à prendre contact avec eux pour former une liste apolitique respectant des principes démocratiques.

En cette fin de mandature, on entend, tant dans notre conseil municipal que dans notre conseil communautaire (CCGM) des voix s'élever et susurrer plus ou moins ouvertement qu'un changement de gouvernance est nécessaire en mars 2026. Pourquoi diable, les uns et les autres ne sont-ils pas intervenus pendant cette mandature et se sont-ils contentés d'une attitude passive pendant ces six années ? S'il y avait eu un vrai débat au sein de nos collectivités, on n'aurait pas perdu six années sur des sujets importants, il n'y aurait pas eu un exercice solitaire du pouvoir et des prises de décisions qui devront être remises en cause après mars 2026.

Quelle pourrait donc être cette autre gouvernance ?

- On pourrait citer les propos d'un maire d'une commune de la CCGM qui déclarait récemment qu'après mars 2026 il faudra faire travailler les conseillers communautaires et ne plus les réduire à l'état de « potiches » comme ce fut le cas pendant 6 ans.
- Impliquer chacun des élus (municipaux ou communautaires) dans les tâches où ils présentent des compétences, leur donner des responsabilités, impliquer des conseillers municipaux dans le fonctionnement de la CCGM, ne pas laisser la gouvernance entre les mains d'un seul président autocrate, mais pratiquer une gouvernance collégiale.
- On pourrait citer les propos d'un autre maire qui déclarait en avoir marre de la guerre de égos à la tête de la CCGM, de ces mâles qui se veulent dominants mais qui sont incapables de penser, de raisonner intérêt général.
- La nouvelle gouvernance devra abolir le bureau des adjoints et le bureau des maires afin que tous soient concernés par les affaires de la collectivité.
- Donner le pouvoir de direction aux élus, exiger des élus le suivi des dossiers et ne pas déléguer à une direction de services qui a montré ses limites pendant ces 6 années
- Consulter les habitants, les impliquer dans les réflexions sur le futur de leur commune et de leur intercommunalité. La compétence est dans la population et ne se limite pas à un petit groupe d'élus même si le choix final leur appartient.

En conclusion, il faut toujours se rappeler qu'un maire ou président d'intercommunalité n'est élu que pour faire appliquer les décisions d'un conseil municipal ou communautaire et que dans une démocratie les représentants des habitants ne sont pas élus pour valider les choix d'un seul.

[elusnouvelelanfeucherolles@laposte.net](mailto:elusnouvelelanfeucherolles@laposte.net)